



Déclaration liminaire de la FSU 93

FS-SSCT Départementale du Jeudi 28 mars 2024

Madame la Directrice Académique, présidente de la FS-SSCTD,
Mesdames et Messieurs les membres de la FS-SSCTD,

Il y a maintenant deux mois à la sortie de la formation spécialisée extraordinaire consécutive à un signalement de danger grave et imminent pour le lycée Aristide Briand du Blanc-Mesnil, nous avons été pris.es à partie, filmé.es, intimidé.es et menacé.es de mort par un groupe d'individus composé d'enseignant.es, de parents d'élèves et d'élèves de ce lycée. Qu'avez-vous fait depuis ? Absolument rien. Silence radio : aucune réponse à notre saisine (ni les jours suivants, ni dans le tableau préparatif pour la séance du jour) , aucune réponse à la demande d'audience de la FSU 93, aucun message de soutien, aucun accompagnement. Votre silence est autant une honte qu'un aveu : votre fonctionnement clanique sera toujours plus important que la santé des personnels.

Depuis deux ans nous alertons sur la violence managériale sans limite d'une proviseure et la souffrance induite sur une partie des personnels.

La médecine de prévention rédige un signalement de souffrance collective au travail. Que faites-vous ? Absolument rien puisque vous n'avez même pas pu nous confirmer cette information depuis dix-huit mois.

Le tribunal administratif de Montreuil a tranché et a reconnu des faits de harcèlement moral de la part de la Proviseure. Que faites-vous ? Dans un premier temps, vous dites ignorer ce jugement. Puis vous le jugez sans importance, notamment durant la formation spécialisée du 26 janvier 2023.

Que doit-on conclure de cette situation depuis deux ans ? Que vous ne pouvez nous répondre ? Que vous n'en n'avez pas le droit ?

Cette séance de la FSSCTD se tient dans un contexte bien particulier, celui du plan d'urgence pour le 93 que nous réclamons depuis déjà plusieurs mois. Ce mouvement est historique par sa puissance et sa durée au moment où nous sommes au coeur de la cinquième semaine d'actions. Nos conditions de travail sont dégradées par le manque de moyens humains (manque de remplaçant.es, d'AESH, de médecins et infirmières scolaires, d'assistant.es sociales.aux, d'enseignant.es spécialisées, de psychologues de l'éducation nationale) et par la vétusté des bâtiments : problèmes de chauffage, de sanitaires, de nuisibles, d'infiltrations... Et oui, il pleut parfois dans nos classes, alors qu'il y a deux piscines à Stanislas.

Oui nous voulons un choc des moyens et non, nous ne voulons pas de « choc des savoirs ».

Ce dernier, annoncé en grandes pompes le 5 décembre 2023 par celui qui a depuis emmené l'école avec lui (sans les moyens) à Matignon pour mieux la détruire, est une attaque sans précédent contre notre métier et nos statuts : les injonctions se multiplient. Notre expertise est mise à mal, nous sommes peu à peu réduits.es à de simples exécutants.es : tri des élèves par groupes de niveaux, petits guides de toutes les couleurs, manuels labellisés, évaluations standardisées... Cela désorganise les emplois du temps et entraîne une perte de sens pour les collègues comme pour les élèves. Nous voilà happés.es par un tableur France-télécom !

Cette contre-réforme de tri social autoritaire et réactionnaire ne ferait qu'aggraver la dégradation de nos conditions de travail. Elu.es à la FSSSCT, la protection des personnels restera plus que jamais notre priorité.

Ce jour en séance, nos préoccupations porteront sur les situations remontées en formation spécialisée : à savoir les élèves hautement perturbateurs dans le 1^{er} degré et les relations conflictuelles interpersonnelles dans le 2nd degré, pour lesquelles les personnels de direction ne semblent pas du tout préparés.es.

A ce sujet, nous souhaiterions avoir une synthèse des situations saisies en FSSSCT comme cela avait été fait il y a quelques temps.

Enfin, nous souhaitons acter positivement les retours rapides que nous avons désormais à nos saisines.

Nous vous remercions toutes et tous de votre attention.